

Rapport Annuel 2019



الشركة الدولية للإيجار المالي
Compagnie Internationale de Leasing



SOMMAIRE

	PAGE
1- ACTIVITÉ ET RÉSULTAT	3
A- PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ	3
B- LE SECTEUR DE LEASING EN TUNISIE	3
C- LA PRODUCTION DE LA CIL	4
D- LA CLASSIFICATION DES ENGAGEMENTS	5
E- LE REFINANCEMENT	5
F- LES RÉSULTATS	6
G- L'ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ ET DE SES PERFORMANCES AU COURS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES	8
H- LES ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE À LAQUELLE LE RAPPORT A ÉTÉ ÉTABLI	8
I- PRÉVISIONS D'ACTIVITÉ ET PERFORMANCE DE LA SOCIÉTÉ DURANT LES TROIS ANS À VENIR	9
J- ETAT DE RÉALISATION DES PRÉVISIONS ANNONCÉES	10
K- L'ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	11
L- CHANGEMENT DE MÉTHODE DE PRÉSENTATION	11
2- PARTICIPATION	11
A- L'ACTIVITÉ DES SOCIÉTÉS DONT LA SOCIÉTÉ ASSURE LE CONTRÔLE	11
B- LA PRISE DE PARTICIPATION ET LES ALIÉNATIONS	11
3- ACTIONNARIAT	11
4- OPÉRATION DE RACHAT DES ACTIONS PROPRES	12
5- ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	13
A- RÈGLES APPLICABLES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	13
B- COMPOSITION ET RÔLE DES ORGANES D'ADMINISTRATION	13
C- COMITÉS SPÉCIAUX ET RÔLE DE CHAQUE COMITÉ	14
6- LE TITRE EN BOURSE	15
7- L'AFFECTATION DES RÉSULTATS	15
8- TABLEAU D'ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES	17
9- CONTRÔLE DES COMPTES	18
10- GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	18
A- LES RESSOURCES HUMAINES	18
B- LA POLITIQUE SOCIALE	18
11- LE CONTRÔLE INTERNE	19





I- ACTIVITÉ ET RÉSULTAT

A- PRESENTATION DE LA SOCIÉTÉ

- ❖ Dénomination : Compagnie Internationale de Leasing
- ❖ Forme Juridique : Société Anonyme
- ❖ Nationalité : Tunisienne
- ❖ Capital Social : 25.000.000 dinars divisé en 5.000.000 actions de 5 dinars de nominal
- ❖ Siège Social : 16, Avenue Jean Jaurès – 1001 Tunis
- ❖ Téléphone : 71 33 66 55
- ❖ Fax : 71 33 70 09
- ❖ E-mail : cil.tunis@cil.fin.tn
- ❖ Matricule Fiscal : 381878SAM000
- ❖ Site web : cil.fin.tn

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing, telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 2006-85 du 25 décembre 2006.

B- LE SECTEUR DE LEASING EN TUNISIE

Le secteur du leasing a connu au cours de l'année 2019 une baisse importante au niveau de l'activité. C'est ainsi que, les mises en force du secteur ont baissé de 21,4% en 2019 passant de 1 993,5 MD en 2018 à 1 567,1 MD en 2019.

Dans ce cadre, la CIL occupe la deuxième place dans les mises en force du secteur avec une part de marché de 16,8% contre une part de 13,1% en 2018.

L'encours financier des sociétés de leasing a connu aussi une baisse importante de 9% et a atteint 3 793,6 MD à fin 2019 contre 4 170,2 MD à fin 2018 et 4 085 MD à fin 2017.

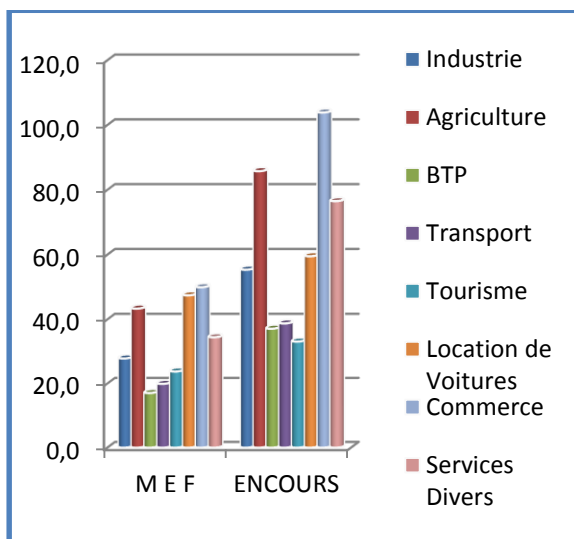


C- LA PRODUCTION DE LA CIL

Les mises en force ont atteint 263,9 MD au cours de l'année 2019 contre 261 MD au cours de l'année 2018, soit une légère augmentation de 2,9 MD (1,1%).

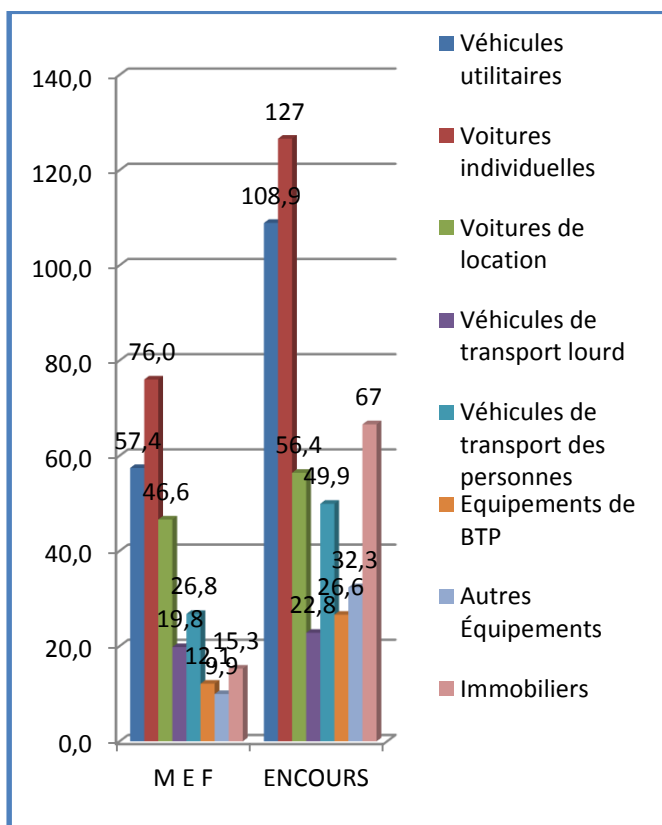
L'encours financier productif est passé de 492,5 MD à fin 2018 à 490,1MD à fin 2019, soit une légère baisse de 2,4 MD (-0,5%).

La répartition la CIL est la suivante :



Secteurs	M E F	ENCOURS
Industrie	27,8	55,4
Agriculture	43,4	85,8
BTP	17,1	37,1
Transport	19,9	38,8
Tourisme	23,8	33,1
Location de Voitures	47,5	59,5
Commerce	50,0	103,9
Services Divers	34,5	76,5
TOTAL	263,9	490,1

La répartition par type de matériel est la suivante :



Type d'immobilisation	M E F	ENCOURS
Véhicules utilitaires	57,4	108,9
Voitures individuelles	76,0	127
Voitures de location	46,6	56,4
Véhicules de transport lourd	19,8	22,8
Véhicules de transport des personnes	26,8	49,9
Équipements de BTP	12,1	26,6
Autres Équipements	9,9	32,3
Immobiliers	15,3	67
TOTAL	263,9	490,1

D- LA CLASSIFICATION DES ENGAGEMENTS

Au 31/12/2019, les engagements de la CIL auprès de la clientèle de leasing se présentent comme suit (en milliers de dinars) :

	Encours financiers	Contrat en instance de MEF	Impayés	Avances reçues	TOTAL
Créances courantes	482 217	569	19 802	-4 041	498 546
Créances classées	15 381	0	21 644	-553	36 473
Engagements hors bilan	12 398	0	0	0	12 398
TOTAL	509 996	569	41 446	-4 594	547 417

Le total des engagements de la CIL est passé de 543,5 MD au 31/12/2018 à 547,4 MD au 31/12/2019, soit une légère augmentation de 0,7%.

Le ratio des créances accrochées par rapport au total des engagements est passé de 6,12% à fin 2018 à 6,66% à fin 2019.

Le ratio de couverture des créances accrochées par les provisions est passé de 82,74% à fin 2018 à 83,09% à fin 2019.

E- LE REFINANCEMENT

Pour couvrir ses besoins en ressources, la CIL a cherché à optimiser le coût de ses ressources en recourant essentiellement aux crédits auprès des banques tunisiennes et étrangères.

Au 31/12/2019, les emprunts et dettes rattachées se présentent comme suit (en milliers de dinars) :

	2018	Remb.	Utilisat.	2019	Evolution
Emprunts Obligataires	123 050	-41 285	3 131	84 896	-38 154
Emprunts Etrangers	97 902	-24 396	78 463	151 970	54 067
Emprunts locaux (MT)	185 887	-63 615	43 500	165 772	-20 115
Emprunts locaux (CT)	5 000	-10 000	5 000	0	-5 000
Certificats de Leasing	18 000	-153 000	157 000	22 000	4 000
Certificats de Dépôt	13 500	-113 500	105 500	5 500	-8 000
Encours des emprunts	443 340	-405 797	392 594	430 138	-13 203
Dettes rattachées	12 850	-12 850	12 681	12 681	-169
Emprunts et dettes rattachés	456 190			442 818	-13 371

La société a fait recours en 2019 à des emprunts étrangers en remplacement des emprunts obligataires et des emprunts locaux. Ainsi, les utilisations relatives aux emprunts étrangers s'élèvent à 78,5 MD réparties comme suit : PROPARGO de 37,8 MD, SANAD de 18,7 MD, BERD de 15,7 MD et GGF de 6,3 MD.

F- LES RÉSULTATS

Les intérêts et produits assimilés de leasing sont passés de 61,947 MD en 2018 à 65,079 MD en 2019, soit une évolution de 3,132 MD (5,1%). Ils se répartissent comme suit :

	2019	2018
Intérêts et produits de leasing	59 912	56 798
Intérêts de retard	2 090	2 337
Autres produits de leasing	3 077	2 812
Total	65 079	61 947
Variation des produits réservés	-243	-222
Total des intérêts et produits de leasing	64 836	61 725

Les intérêts et charges assimilées supportés au titre des ressources de financement sont passés de 36,146 MD en 2018 à 38,849 MD en 2019, soit une augmentation de 2,703 MD (7,5)%.

Le produit net est passé de 27,398 MD en 2018 à 28,709 MD en 2019, soit une augmentation de 1,311 MD (4,8%). Il se détaille comme suit :

(en milliers de dinars)	2019	2018
Intérêts et produits de leasing (avant var° des agios)	65 079	61 947
Intérêts & charges assimilés	-38 849	-36 146
Produits des placements	2 509	1 672
Autres Produits	213	147
PRODUIT NET	28 952	27 620
Variation des produits réservés	-243	-222
PRODUIT NET (après produits réservés)	28 709	27 398

Les charges d'exploitation sont passées de 8,580 MD en 2018 à 8,842 MD en 2019, soit une augmentation de 0,262 MD (3,1%) et elles se détaillent comme suit :

(en milliers de dinars)	2019	2018
Charges du personnel	5 449	5 169
Amortissements	581	562
Autres charges d'exploitation	2 812	2 849
Total	8 842	8 580

Cette variation est expliquée essentiellement par l'augmentation salariale prévue au niveau de la convention collective sectorielle.

Le coefficient d'exploitation (charges d'exploitation / produit net après agios réservés) est passé de 31,3% à fin 2018 à 30,8% à fin 2019. En plus, le ratio charges d'exploitation sur le total des



Engagements sur la clientèle est passé de 1,61% au 31 décembre 2018 à 1,65% au 31 décembre 2019.

Les dotations nettes aux provisions liées à la clientèle sont passées de 3,180 MD en 2018 à 1,554 MD en 2019. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

(en milliers de dinars)	2019	2018
Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	7 502	4 975
Provision collective	0	1 499
Reprises des provisions pour risques sur la clientèle	-4 958	-3 278
Reprises sur provision collective	-1 370	0
Créances radiées	461	2
Encaissement sur créances radiées	-81	-19
Dotations nettes aux provisions	1 554	3 180

Le coût du risque global (Dotations aux provisions & Agios réservés) est passé de 3,402 MD à fin 2018 à 1,797 MD à fin 2019, soit une baisse de 47,2%.

Une reprise sur provision collective de 1,370 MD a été constatée au cours de l'exercice 2019 pour atteindre un montant de 3,324 MD. Cette reprise est expliquée essentiellement par l'amélioration du facteur d'aggravation des risques (facteur scalaire) des créances en classe 0 et 1, tel que prévu au niveau de la circulaire de la BCT n° 2012-20 du 6 décembre 2012 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements.

Les dotations aux autres provisions sont passées de 0,071 MD à fin 2018 à 1,475 MD à fin 2019 et sont constituées essentiellement par des dotations pour dépréciations des titres de 1,183 MD et des dotations aux provisions pour divers risques de 0,285 MD.

Le résultat avant impôt est passé de 15,710 MD au cours de l'année 2018 à 17,131 MD au cours de l'année 2019, soit une augmentation de 9%.

Le résultat net est passé de 12,170 MD au cours de l'année 2018 à 13,220 MD au cours de l'année 2019, soit une augmentation de 8,6%.

G- L'ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ ET DE SES PERFORMANCES AU COURS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES

Les principaux indicateurs de performance de la société se résument comme suit :

en MD	2015	2016	2017	2018	2019
Les mises en forces	207,8	229,3	310,6	261	263,9
Encours sur la clientèle	374,1	407,9	488,6	492,5	490,1
Les revenus de leasing	39,9	44,4	52,6	61,9	65,1
Les créances accrochées	32,3	33,6	34,4	33,3	36,5
Les provisions et les produits. réservés	24,4	27,2	28,8	32,2	33,6
Ratio Créances Accrochées	7,7%	7,4%	6,36%	6,12%	6,66%
Ratio de couverture des créances	68,3%	73,3%	74,40%	82,74%	83,09%
Les fonds propres	63,2	67,9	75,1	82,6	90,6
Les résultats nets	8,7	8,9	11,5	12,2	13,2
Créances Accrochées – Total provisions (A)	7,9	6,5	5,6	1,1	2,9
Risque Net (A) / Fonds propres	12,5%	9,5%	7,5%	1,3%	3,2%

H- LES ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE À LAQUELLE LE RAPPORT A ÉTÉ ÉTABLI

Le premier trimestre 2020 s'est caractérisé par le déclenchement d'une crise sanitaire sans précédent liée à la propagation de la pandémie du coronavirus (COVID-19) dans le monde entier et qui a eu des répercussions désastreuses sur l'ensemble de l'économie mondiale et des marchés monétaires et financiers.

En vue d'atténuer les retentissements économiques et financiers de cette pandémie à l'échelle nationale, plusieurs mesures ont été prises par les autorités publiques, dont notamment le report, sous certaines conditions, des échéances de crédits accordés aux entreprises, aux professionnels et aux particuliers, relatives à la période allant du 1er Mars au 30 Septembre 2020, tel que prévu par la circulaire de la BCT n°2020-06 du 19 Mars 2020.

Les mesures préventives pouvant être renforcées et étalées davantage dans le temps ainsi que le manque de visibilité sur les retombées économiques et sociales de cette pandémie, constituent des facteurs de risques pouvant avoir un impact défavorable sur les activités de la société, ses résultats d'exploitation ainsi que la structure de ses emplois et ses ressources.

A l'état actuel des choses et compte tenu de ce qui précède, il s'agit d'un événement significatif postérieur au 31 Décembre 2019, qui ne donne pas lieu à des ajustements des états financiers clôturés

à cette date et dont l'estimation de l'impact financier éventuel ne peut être faite d'une manière raisonnable.

Les états financiers de la société ont été arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 17 Mars 2020. Par conséquent et à l'exception du fait décrit ci-dessus, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

I- PRÉVISION D'ACTIVITÉS ET PERFORMANCE DE LA SOCIÉTÉ DURANT LES TROIS ANS À VENIR

Au cours des prochaines années, la CIL vise à consolider sa part dans le marché de leasing en renforçant son équipe commerciale et en ouvrant de nouvelles agences.

Elle veillera, par ailleurs, au maintien de la qualité du portefeuille et à accentuer l'effort au niveau de l'activité de recouvrement afin de baisser le coût du risque sur la clientèle.

Enfin, elle continuera l'optimisation de son système d'information afin d'affiner davantage ses reportings.

L'évolution prévisible du résultat de la Compagnie durant les trois ans à venir se présente comme suit :

	2019	2020 (*)	2021 (*)	2022 (*)
Intérêts et produits assimilés de leasing	64 836	67 350	67 496	68 720
Intérêts et charges assimilées	-38 849	-40 905	-39 972	-40 365
Produits des placements	2 509	1 800	2 000	2 200
Autres produits d'exploitation	214	300	320	370
PRODUITS NETS	28 709	28 545	29 845	30 925
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	5 449	5 780	6 245	6 745
Dotations aux amortissements	581	600	750	800
Autres charges d'exploitation	2 812	3 300	3 600	3 890
Total des charges d'exploitation	8 842	9 680	10 594	11 435
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS	19 867	18 865	19 250	19 490
Dotations nettes aux provisions	1 554	4 965	5 265	5 540
Dotations nettes aux autres provisions	1475	1500	1500	1000
RESULTAT D'EXPLOITATION	16 838	12 400	12 485	12 950
Autres gains ordinaires	293	50	50	50
Autres pertes ordinaires	-1	-15	-10	-10
RESULTAT AVANT IMPÔT	17 131	12 435	12 525	12 990
Impôt sur les bénéfices	-3 603	-2 787	-2 515	-2 600
Contribution sociale de solidarité	-309	-193	-195	0
Contribution conjoncturelle	0	-335	0	0
RESULTAT DES ACTIVITES ORD APRES IMPOT	13 220	9 120	9 815	10 390

(*) Chiffres prévisionnels

J- ETAT DE RÉALISATION DES PRÉVISIONS ANNONCÉES

L'état de réalisation des prévisions annoncées de l'exercice 2018 se présente comme suit :

	2019 (R)	2019(P)	ECART	COMMENTAIRE
Intérêts et produits assimilés de leasing	64 836	66 720	-1 884	Cette variation est expliquée par la baisse des MEF réalisées.
Intérêts et charges assimilées	-38 849	-40 000	1 151	Cette baisse est expliquée par une diminution du besoin en termes de refinancement suite à la baisse des MEF.
Produits des placements	2 509	1 500	1 009	Une augmentation au niveau des produits provenant des placements et des fonds gérés
Autres produits d'exploitation	214	150	64	Une augmentation provenant des ristournes assurance
PRODUITS NETS	28 709	28 370	339	
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	5 449	5 650	-201	Une baisse des charges de personnel de 3,5%
Dotations aux amortissements	581	600	-19	Un écart non significatif
Autres charges d'exploitation	2 812	3 130	-318	Une maîtrise des autres charges d'exploitation
Total des charges d'exploitation	8 842	9 380	-538	
RE AVANT PROVISIONS	19 867	18 990	877	
Dotations nettes aux prov et résultat des créances radiées	1 554	3 310	-1 756	Cette baisse est due à la reprise constatée au niveau des provisions collectives de 1,4 MD.
Dotations nettes aux autres provisions	1475	0	1 475	Cette provision concerne essentiellement les dotations pour dépréciations des titres immobilisés
RESULTAT D'EXPLOITATION	16 838	15 680	1 158	
Autres gains ordinaires	293	100	193	Les autres gains concernent les apurements de comptes
Autres pertes ordinaires	-1	-10	9	Ecart non significatif
RESULTAT AVANT IMPÔT	17 131	15 770	1 361	
Impôt sur les bénéfices	-3 603	-3 160	-443	Une augmentation des impôts corrélative à l'augmentation par rapport au résultat estimé.
Contribution sociale de solidarité	-309	-90	-219	
Contribution conjoncturelle	0	0	0	
RESULTAT APRES IMPOT	13 220	12 520	699	

2019 (R) : il s'agit des réalisations de l'exercice 2019 en (mDt)

2019 (P) : il s'agit des prévisions de l'exercice 2019 en (mDt)



K- L'ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Il n'y a pas d'activité en matière de recherche et développement réalisée au cours de l'exercice 2019 d'une importance significative qu'on peut citer au niveau de ce rapport.

L- CHANGEMENT DE MÉTHODE DE PRÉSENTATION

Par rapport au 31 décembre 2018, les états financiers au 31 décembre 2019 ne traduisent pas de changement de méthode de présentation au niveau du bilan, de l'état de résultat et du flux de trésorerie.

2- PARTICIPATION :

A- L'ACTIVITÉ DES SOCIÉTÉS DONT LA SOCIÉTÉ ASSURE LE CONTRÔLE

Les participations significatives restent celles souscrites au capital de la Compagnie Générale d'Investissement, intermédiaire en bourse et au capital de la CIL SICAR, société d'investissement à capital risque. En effet, la CIL détient en 2018, respectivement, 99,96% et 99,99% de leurs capitaux.

B- LA PRISE DE PARTICIPATION ET LES ALIÉNATIONS

Le portefeuille d'investissement net de la CIL est passé de 38,957 MD au 31 décembre 2018 à 33,025 MD au 31 décembre 2019, soit une baisse de 5,932 MD.

Les acquisitions de participations ont été souscrites dans le cadre des dégrèvements fiscaux financiers et se sont élevées au cours de 2019 à 4,405 MD. Quant aux cessions de participations, elles se sont élevées à 9,155 MD dont un montant de 6 MD concerne le montant de la réduction du capital dans la participation du capital de la société CIL-SICAR et 3,155 MD concerne les autres titres immobilisés.

Enfin, les provisions pour dépréciation des titres ont augmenté de 1,183 MD et sont constituées essentiellement par une dotation pour dépréciation des titres "CLINIQUE LES PINS" de 0,5 MD et des titres "BIAT" de 0,3 MD.

3- ACTIONNARIAT :

Au 31 décembre 2019, le capital social de la Société est composé ainsi :

➤ Nombre d'actions	5 000 000
➤ Nombre de droits de vote	4 770 443

Le nombre de droits de vote s'élève au 31 décembre 2019 à 4 770 443 droits vu que la société détient 229 485 actions propres et le nombre des droits d'attribution non convertis représente la contrepartie de 72 actions.



Tout actionnaire détenant 10 actions ou plus peut assister à l'assemblée générale de la société ou se faire représenter en vertu d'une procuration.

Les principaux actionnaires détenant plus de 5% du capital, à fin décembre 2019, se présentent comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
Société Générale Financière	1 496 660	29,93%	31,37%
TunisianTravel Service	563 050	11,26%	11,80%
Bouaziz Habib	522 093	10,44%	10,94%
TTS Financière	406 950	8,14%	8,53%

4- CONDITION ET DÉROULEMENT DES OPÉRATIONS DE RACHAT ET REVENTE DES ACTIONS PROPRES

En application de l'article 19 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 99-92 du 17 aout 1999, l'Assemblée Générale du 16 mai 2017 a autorisé expressément le Conseil d'Administration de la société à acheter et revendre ses propres actions en bourse en vue de régulariser leurs cours sur le marché.

Les conditions de rachat se présentent comme suit :

- Durée de l'autorisation : 3 ans se terminant avec l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2019.
- Nombre maximum d'actions que la société peut obtenir : 10% du total des actions composant le capital.

Par ailleurs, la société doit disposer, au moment de la décision de l'assemblée générale de réserves autres que les réserves légales, d'un montant au moins égal à la valeur de l'ensemble des actions à acquérir.

Les mouvements enregistrés sur cette rubrique se détaillent comme suit :

	Nombre	Coût
Solde au 31 décembre 2018	214 469	3 247 071
Achats de l'exercice	15 016	241 592
Cession de l'exercice	0	0
Solde au 31 décembre 2018	229 485	3 488 663

Le rachat de la CIL de ses propres actions a eu pour effet la régularisation de son cours boursier.

Le rachat et la revente de la CIL de ses propres actions ont été fait en application de la résolution du Conseil d'administration du 28 Décembre 2017 qui prévoit l'achat si la valeur de l'action en bourse est inférieure à 18DT et la revente si la valeur de l'action est supérieure à 20 DT.

Le nombre des actions détenues par la CIL représente, au 31 décembre 2019, 4,81% des actions en circulation.



5- ORGANES D'ADMINISTRATION & DE DIRECTION

A- RÈGLES APPLICABLES À LA NOMINATION ET AU REMPLACEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La société est administrée par un conseil composé de membres désignés par l'Assemblée Générale conformément à la loi et aux statuts.

La durée des fonctions d'administrateurs est de trois années renouvelable pour la même période. Tout membre est rééligible.

En cas de vacance d'un poste d'administrateur, suite à un décès, incapacité physique, une démission ou à la survenance d'une incapacité juridique, le Conseil peut, entre deux assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire à charge de ratification par la prochaine assemblée générale. Lorsque le nombre des administrateurs devient inférieur au minimum légal, les autres membres doivent immédiatement convoquer l'assemblée générale ordinaire pour combler l'insuffisance.

B- COMPOSITION ET RÔLE DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Le conseil d'administration nomme parmi ses membres et pour la durée qu'il détermine un Président. Il a pour mission de présider les réunions du Conseil et des Assemblées Générales.

Le Conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus dans le cadre de l'objet de la société, à l'exception des seuls actes et opérations réservés à l'Assemblée Générale par les lois et les statuts, et ce pour représenter, gérer, diriger la société, en être garant et la développer.

Afin de se conformer aux dispositions prévues au niveau de l'article 46 de la loi 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers qui prévoit l'obligation de séparer la fonction de président du conseil d'administration et la fonction du directeur général, le Conseil d'Administration du 28 décembre 2017 a décidé de modifier le mode de gouvernance de la société à partir du 01 janvier 2018 comme suit :

- Mr. Mohamed BRIGUI : Président du Conseil d'Administration, et
- Mr. Salah SOUKI : Directeur Général.

Par ailleurs, l'actuel conseil est composé comme suit :

❖ Président

- Mr Mohamed BRIGUI

❖ Membres

- Mme. Héla BRIGUI HAMIDA, représentante de la société S.G.F
- Mr. Raouf NEGRA, représentant de la société T.T.S.
- Mr. Habib BOUAZIZ



- Mr. Sofien HAJ TAIEB
- Mr. Skander KAMOUN
- Mr. Chokri BEN AYED
- Mr. Mustapha BEN HTIRA

C- COMITÉS SPÉCIAUX ET RÔLE DE CHAQUE COMITÉ

La société est dotée des comités suivants :

① Un comité d'audit

- ❖ **Président**
 - Mr Mustapha BEN HATIRA
- ❖ **Membres**
 - Mr Raouf NEGRA
 - Mme Héla BRIGUI HAMIDA

Ce comité veille à ce que les mécanismes appropriés de contrôle interne soient mis en place, assure le suivi des travaux de contrôle, etc.

② Un comité des risques

Composé de :

- ❖ **Président**
 - Mr. Chokri BEN AYED
- ❖ **Membres**
 - Mr. Habib BOUAZIZ
 - Mr. Skander KAMOUN

Ce comité assure la surveillance de tous les risques auxquels la société est exposée ainsi que le suivi du respect de la réglementation et des politiques arrêtées en la matière.

③ Comité de Direction

- ❖ **Membres**
 - Le président du conseil d'administration ;
 - Le directeur général ;
 - Le directeur central des crédits ;
 - Le directeur des engagements et de la gestion des risques ;
 - Le directeur financier ;
 - Le directeur administratif et comptable.

Ce comité examine, étudie et approuve les nouveaux dossiers de financements, suit les besoins de la société en refinancement, assure un suivi de l'activité et des plans de recouvrement, examine la situation financière et les performances de la société etc.

6- LE TITRE EN BOURSE

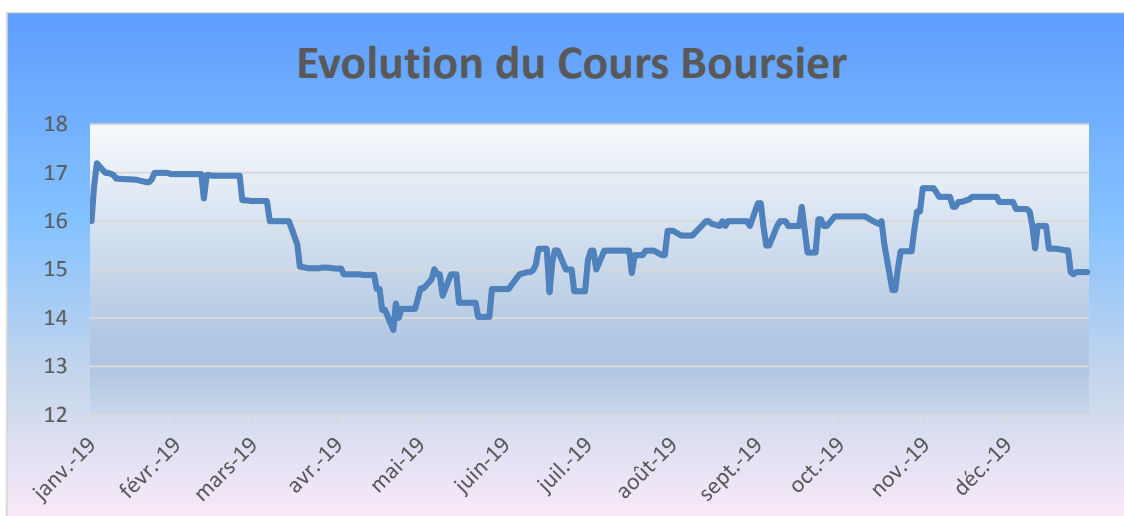
Le plus haut cours de l'année s'élève à 17,2 DT contre 18 DT au cours de 2018 et le plus bas cours s'élève à 13,14 DT contre 13 DT au cours de 2018.

Le cours de clôture à fin décembre 2019 s'élève à 14,95 DT contre 15,33 DT à fin décembre 2018.

Par ailleurs, les quantités annuelles échangées sont passées de 645 581 titres pour une valeur de 10 784 mD au cours de l'année 2018 à 575 474 titres pour une valeur de 9 470 mD au cours de l'année 2019.

La capitalisation boursière est passée, ainsi, de 75 MD à fin 2016 à 81,75 MD à fin 2017, à 76,65 MD à fin 2018 et à 74,75 MD à fin 2019.

L'évolution du cours boursier de l'action CIL se présente comme suit :



7- L'AFFECTATION DES RÉSULTATS

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque cette réserve atteint le dixième du capital social.
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés ;
- Toutes sommes que l'assemblée des actionnaires juge convenables pour la constitution de fonds de réserves.



Les bénéfices distribuables conformément aux statuts s'élèvent à 29.922.429 DT, soit :

RESULTAT NET 2019	13 219 598
Report à nouveau (distribuable en franchise de R/S)	9 581
Réserves de réinvestissements devenues libres (distribuables en franchise de R/S)	6 582 510
Total Report à nouveau (distribuable en franchise de R/S)	6 592 091
Report à nouveau (soumis à la R/S)	15 258 747
Réserves reclassées (soumis à la R/S)	2 571 993
Total Report à nouveau (soumis à la R/S)	17 830 740
TOTAL	37 642 429
Réserves pour réinvestissements exonérés	-7 720 000
SOLDE A AFFECTER	29 922 429

(R/S) : Retenue à la source en application des dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014.



8- TABLEAU D'ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DES 3 DERNIERS EXERCICES

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Réserves pour fonds social	Résultats reportés	Actions propres	Compléments d'apport	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2016	25 000 000	2 500 000	25 167 770	2 050 208	7 294 191	(3 000 537)	4 320	8 853 403	67 869 355
Affectations approuvées par l'A.G.O. du 16 mai 2017"			5 150 000	400 000	3 303 403			(8 853 403)	0
Affectations approuvées par l'A.G.O. du 16 mai 2017"			(3 669 540)		3 669 540				0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2016					(4 250 000)				(4 250 000)
Rachat d'actions propres						(840)			(840)
Cession d'actions propres						50 038	2 647		52 685
Encaissement dividendes sur actions propres					166 798				166 798
Prélèvements sur fonds social				(167 371)					(167 371)
Résultat net de l'exercice 2017								11 501 435	11 501 435
Solde au 31 décembre 2017	25 000 000	2 500 000	26 648 230	2 282 836	10 183 932	(2 951 339)	6 967	11 501 435	75 172 062
Affectations approuvées par l'A.G.O. du 26 avril 2018"			6 370 000	500 000	4 631 435			(11 501 435)	0
Affectations approuvées par l'A.G.O. du 26 avril 2018"			(2 651 297)		2 651 297				0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2017					(4 500 000)				(4 500 000)
Rachat d'actions propres						(295 732)			(295 732)
Encaissement dividendes sur actions propres					186 960				186 960
Prélèvements sur fonds social				(155 165)					(155 165)
Résultat net de l'exercice 2018								12 170 105	12 170 105
Solde au 31 décembre 2018	25 000 000	2 500 000	30 366 933	2 627 671	13 153 624	(3 247 071)	6 967	12 170 105	82 578 228
Affectations approuvées par l'A.G.O. du 30 avril 2019"			6 640 000	500 000	5 030 105			(12 170 105)	0
Affectations approuvées par l'A.G.O. du 30 avril 2019"			(1 861 100)		1 861 100				0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2017					(5 000 000)				(5 000 000)
Rachat d'actions propres						(241 591)			(241 591)
Encaissement dividendes sur actions propres					223 498				223 498
Prélèvements sur fonds social				(196 854)					(196 854)
Résultat net de l'exercice 2019								13 219 598	13 219 598
Solde au 31 décembre 2019	25 000 000	2 500 000	35 145 833	2 930 817	15 268 327	(3 488 663)	6 967	13 219 598	90 582 880

9- CONTRÔLE DES COMPTES

L'Assemblée Générale Ordinaire a désigné les deux commissaires aux comptes suivants, remplissant les conditions légales requises, qui ont mandat de vérifier, sous leur responsabilité, la régularité des états financiers de la société et leur sincérité conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur :

❖ HORWATH ACF

Immeuble PERMETAL, 2ème Etage 35, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord, 1082, Tunis

❖ FINOR

Immeuble Internationale City Center – Tour des Bureaux, Centre Urbain Nord, 1082, Tunis

10- GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

A- LES RESSOURCES HUMAINES.

Le personnel de la CIL est composé de 90 personnes, réparti comme suit :

	2018	Départs	Recrutements	2019
Cadres	73	1	1	73
Agents d'exécution	15	0	0	15
Agents de service	2	0	0	2
TOTAL	90	1	1	90

B- LA POLITIQUE SOCIALE

Le volet social bénéficie d'un intérêt particulier de la part de la Direction Générale de la société, notamment à travers :

- 1- La mise en place de programme de formation de nature à améliorer les compétences des employés et leur polyvalence.
- 2- La motivation et la fidélisation de l'ensemble du personnel à travers la mise en place d'un Fonds Social alimenté par les bénéfices de la société et qui permet d'octroyer un ensemble de prêts et d'alimenter les fonds de l'amicale CIL, créée pour subventionner les œuvres sociales réalisées au profit du personnel.
- 3- L'encouragement des employés de la CIL à souscrire à son capital et ceci à travers l'octroi des prêts destinés à la souscription d'un Compte Épargne Action (C.E.A.).

11- LE CONTRÔLE INTERNE

La CIL a mis en place un ensemble de procédures de contrôle interne de nature à minimiser les différents risques auxquels elle est exposée.

L'objectif de la Compagnie est ainsi, de disposer en premier lieu d'un système de contrôle interne efficace permettant de réviser périodiquement les procédures appliquées et d'apprécier leur efficacité par rapport à l'évolution de l'activité en contrôlant leur bonne application. Ce système vise principalement les objectifs suivants :

- ✚ S'assurer que les opérations réalisées par la Compagnie sont conformes aux dispositions législatives et réglementaires, et sont conduites de façon prudente et appropriée en accord avec la politique arrêtée par la Direction ;
- ✚ Assurer la protection et la sauvegarde des actifs de la Compagnie contre les risques inhérents à l'organisation et à l'activité de leasing, notamment les risques liés aux irrégularités, erreurs et fraudes qui pourraient survenir ;
- ✚ Garantir l'obtention d'une information financière complète, fiable, en accord avec les règles prévues, et dans les délais requis.

La CIL ayant un seul produit « le leasing » peut être exposée essentiellement à un risque de défaillance de la clientèle, appelé risque de crédit. Elle peut être exposée, aussi, à d'autres types de risques tels que le risque de taux, le risque de liquidité et le risque opérationnel. Pour ces raisons, tous les organes de gouvernance de la Compagnie veillent à garantir la compatibilité des risques pris, avec les objectifs de performance et de rentabilité, ainsi que les règles prudentielles. Ils veillent ainsi à :

- ✚ S'assurer que tous les risques auxquels la Compagnie est confrontée sont bien identifiés et couverts ;
- ✚ Identifier, recenser, quantifier et analyser les risques liés à l'activité de la Compagnie ;
- ✚ Mesurer les résultats et les performances et définir la matrice risques-rentabilité.

Afin de remédier au risque de crédit, la préoccupation majeure des activités de l'audit interne est de contrôler les dossiers commerciaux et les procédures d'octroi des crédits. Il s'agit donc de contrôler et de revoir les pouvoirs, les responsabilités et les compétences des différents responsables autorisés et impliqués dans la gestion du risque de crédit (approbation, engagement, désengagement). Ce risque est contrôlé, aussi, à travers l'amélioration et la réactivité du recouvrement, l'assurance d'un bon recours au contentieux, le suivi des créances accrochées et l'adéquation de leurs couvertures par les provisions et les agios réservés.

Dans le cadre de l'amélioration du processus de décision d'octroi des crédits à la clientèle et pour une meilleure gestion du risque de contrepartie, la CIL a amélioré depuis 2017 son outil de Scoring en l'intégrant au niveau des habilitations et la définition des pouvoirs décisionnels. Cet outil servira, ainsi, pour l'ensemble des parties prenantes de la CIL, comme étant un outil d'aide à la décision relative à



l'octroi de crédit et permettra à la CIL l'optimisation de l'efficacité de prise de décision, l'automatisation des études des dossiers de crédit et l'accélération du processus d'octroi des crédits à la clientèle.

La CIL est, en outre, exposée au risque de taux du fait qu'une partie de ses emprunts sont à taux variable, alors que ses emplois sont pour leur majorité à taux fixe. Dans ce cadre, la CIL a prévu au niveau de ses nouveaux contrats de leasing des clauses permettant de réviser le montant des intérêts facturés au client en fonction du changement du TMM, afin de limiter les risques d'une variation importante du TMM.

Par ailleurs, la compagnie gère ce type de risque corrélativement avec le risque de liquidité mentionné ci-dessous tout en maintenant une politique prudente en terme d'octroi des crédits avec la consolidation des efforts en matière d'évaluation du risque client.

Le risque de liquidité s'entend comme étant le risque pour l'établissement de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de ses engagements à leurs échéances. La maîtrise de ce risque consiste à contrôler la durée moyenne, aussi bien, des emplois que des ressources, et ce, en s'assurant que le remboursement des crédits est plus court que le remboursement des emprunts.

Pour la gestion du risque opérationnel, le conseil d'administration de la CIL a procédé, au cours de l'exercice 2012, à la constitution d'un comité ad hoc appelé « Comité des Risques » afin d'analyser et de surveiller l'exposition de la Compagnie à tous les risques qui lui sont inhérents, y compris les risques opérationnels.

Ce comité assure, ainsi, la conception et la mise à jour de la stratégie de gestion des risques au sein de la CIL, et ce, en collaboration avec le responsable de l'organisation chargé de la surveillance et du suivi des risques.

Par ailleurs, pour la maîtrise des risques opérationnels, des contrôles préventifs ont été inclus dans les applications informatiques, notamment le logiciel qui traite les opérations de leasing au sein de la Compagnie. Ces contrôles sont bloquants quand le risque maximum toléré est atteint et l'opérateur ne peut passer à l'opération suivante que si toutes les conditions requises sont satisfaites.

La cohérence et l'efficacité de l'ensemble de ces moyens sont contrôlées par la Direction Générale et sont suivis via un système d'autocontrôle, réalisé préalablement ou en cours d'exécution des opérations, et exercé par chaque responsable dans le cadre des actes qu'il exécute dans sa fonction.

Notons, enfin, que tous ces contrôles instaurés sont consignés dans les textes des procédures (Manuel de procédures, Structures organisationnelles et Fiches de fonction) et/ou intégrés dans les logiciels informatiques.

